

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** **DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DE LA RÉUNION**

**Date** : Vendredi 23 mai 2025

**Lieu** : Le MOCA (Montgaillard) à Saint - Denis

### **Présents**

**Membres du conseil d'administration** : AÏT-AARAB Mohamed – BOYER Patrice – CANIGUY Michèle – FABRESSON Serge – FRANCOMME Dominique - GRIMAUD Thierry – GRONDIN Reine-Claude – LACOUTURE Sylvie – RAMCHETTY Roger - RODIA Marie-Anne – CAYAMBO Philippe – ELMA Gilles.

**Adhérents individuels** : LACROIX Alexandre – NAVARRO Agnès – PAYET Claudine – RAVOLOLONIRINA Hajasoa – JANAC Thaïs.

### **Associations présentes ou représentées :**

**LIGUE / UFOLEP** : Les Hortensias – Fun loisirs – UDPS – MAR – AVGPNR – Sort dans fe noir Trinité – Gite de montagne – Amicale Bras Canot – APRUNformation – Club Canne en Fleur – Tchouck Leu – Bras Canot – Sinzil a velo. **USEP** : **Saint-Denis (9)** : Montgaillard - Joinville - Domenjod - Gabriel Macé - UU Mondon -Tamarins - Topazes - Françoise Mollard – Vauban - **Sainte-Marie (4)** : Moka - Les Espoirs de Ste-Marie - Flacourt – Duparc - **Saint-Paul (4)** : Palmistes - Bras Canot - Coordination Ouest - Grande Fontaine - **Le Port (2)** : Georges Thiébaud - Raymond Mondon B - **Possession (1)** : Alain Lorraine - **Tampon (7)** : Bérive - Charles Isautier - Iris Hoarau - AASCT - Maximilien Lorion - Dassy – Champcourt - **Saint-André (2)** : Ravine Creuse - Jean Albany - **Saint-Benoit (2)** : Girofles - Beaufonds - **Sainte-Suzanne (1)** : Deux Rives - **Saint-Leu (2)** : Stella – Estella Clain - **Trois Bassins (1)** : Benjoins - **Avirons (1)** : Ruisseau - **Saint-Louis (1)** : Sarda Garriga

Participation de 10 enfants des associations de Moka, les Topazes et les Tamarins.

### **Personnalités présentes ou en visio**

- M<sup>e</sup> Hélène LACASSAGNE (Présidente Ligue de l'Enseignement) : visio
- M<sup>e</sup> Véronique MOREIRA (Présidente nationale USEP) : visio
- M. Jean ARNAUD (Président UFOLEP) : vidéo
- M<sup>e</sup> Aline DUCHATEAU (ADFI)
- M<sup>e</sup> Monique HOAREAU (Prévention MAIF)

- M. Danilo HOAREAU (AFCAM)
- M. Cyprien ROCHETAING (DRAJES)
- M. Philippe LE TOULLEC (UNSS)
- M. Albert BOURGOIS (Cabinet 3A)
- M. Benoit MOREL (DRAJES)
- M. Sébastien GUILTAT (OMSEP)
- M. Frédéric SALVAN (MAR)
- M. Adolphe PEPIN (CROS)
- M. Jocelyn GOVINDIN (Collège Jean d'Esme)
- M Salahoud'in CADJEE (BCI Audit et Conseil)
- M Jean-François BEAULIEU (CCEE)
- M. Philippe NAILLET (député)
- M<sup>e</sup> Nathalie SARMIENTO (CRAJEP)
- M. Patrick PAPAMA (SOS Racisme)
- M. Jimmy BEGUE (MDA de St Benoit)
- M<sup>e</sup> Nina ROGER (Mairie de Bras-Panon)
- M. Sébastien HOAREAU (Mairie de St Benoit)
- M<sup>e</sup> Maud BLIN (DAC stagiaire)

### **Personnalités excusées**

- M<sup>e</sup> Estelle BADAT (IEN EPS/USEP)
- M<sup>e</sup> Stelly CHOPINET-DIJOUX (ARS)
- M. Stéphane FOUASSIN (Sénateur)
- M<sup>e</sup> Karine LEBON (Députée)
- M. Jean-Hugues RATENON (Député)

Ouverture des assemblées générales de la Ligue de l'Enseignement-Fédération de la Réunion, du comité départemental UFOLEP et du comité départemental USEP, à 8h55.

Le président de la Ligue de l'Enseignement propose à l'approbation de l'assemblée la candidature de M<sup>e</sup> Geneviève GRIMAUD, comme présidente de séance.

Cette demande est acceptée et la présidente de séance commence son intervention par des remerciements pour la confiance qui lui ait faite.

Elle fait voter l'ordre du jour des AG.

Elle procède ensuite au vote des PV des AG 2024 des 3 structures. Elle informe que ces PV, ainsi que les rapports d'activités et financiers 2025 sont respectivement sur les sites web des 3 structures.

### **I- COMPLÉMENT AU RAPPORT MORAL**

Le rapport moral du Président de la Ligue de l'enseignement est en ligne sur le site : [laligue974.re](http://laligue974.re).

Pour une cohérence d'intervention des 3 secteurs, il a été décidé de faire un complément à 3 voix avec un texte commun pour la Ligue, l'USEP et l'UFOLEP, chaque président intervenant à tour de rôle.

*En bleu : Patrice BOYER, Président de la Ligue de l'Enseignement*

*En noir : Gilles ELMA, Président de l'UFOLEP*

*En rouge : Philippe CAYAMBO, Président de l'USEP*

Nou voudré dabor remercié la région, sa présidante Mme Huguette Bello la permèt a nou, gratuitman, organiz nout bann lasanblé jénéral ici dann MOCA.

Mi voudré ossi remercié tout domoun lé la, zordi, pou gran rasanbleman nout bann lasosiasion.

Nout bann romersiman lé ossi pou toute madame, toute bonom, toute zanfan, zèn ou bien moin zèn, bénévolé ou sinosa salaryé la donne la min pou prépar manifestasion la, pou la ligue lanseyman, l'USEP ek l'UFOLEP.

Sé in remersiman, mé sé ossi in rekonésans an poundiak pou toute le travay zot i fé dopi pa lontan pou détrwa, dopi in pakédan pou sertin , in travay pou fé viv lédikasion populèr, la vi asosiativ, in travay pou la sitoyènté, légalité, la fraternié, pou la démokrasi ek la laïsité dann lékol, dann kartié, mé ossi dann ker domounn pou kissa nou mèt ansamb nout langajman.

A ces remerciements et à cette reconnaissance, permettez-moi d'ajouter une pensée émue pour notre salarié de l'UFOLEP, Frédérick Thomas adulte-relais à l'Eperon dans le cadre de la politique de la ville qui est décédé des suites d'une longue maladie en tout début de cette année. Son calme, sa placidité, les liens qu'il avait su créer laissent un grand vide parmi ses collègues et au sein notre comité.

**Je m'associe pleinement à ces remerciements et cette reconnaissance pour souligner le dynamisme dont nous sommes et vous êtes à la fois témoins et acteurs principaux. Ce dynamisme à l'USEP est dû également aux délégués de zones et à la déléguée départementale qui portent et font rayonner nos actions sur toute l'île.**

**Mes remerciements vont également à nos salariés, nos délégués et aux jeunes qui les accompagnent pour leur présence sur des manifestations de différents partenaires (40 ans du CREPS ; Rencontre cerf-volant ; Salon des sports...)**

En 2024, à l'UFOLEP, la gestion et la rigueur financières nous ont beaucoup occupés car il est incontestable que le modèle économique du monde associatif a évolué ces dernières années en répondant aux AAP avec une exigence de plus en plus importante de l'utilisation de fonds publics. Tout cela combiné à la baisse des subventions peut nous mettre en porte à faux avec notre fonctionnement : comment faire autant ou plus avec moins de ressources ? La question se posera encore cette année, je pense au parcours coordonné face à la baisse des subventions municipales et des autres partenaires.

**A l'USEP, nous partageons bien entendu cette inquiétude.**

**Les moyens donnés par les collectivités augmentent insuffisamment par rapport à nos classes engagées ou sont tout bonnement en baisse. Le prix des transports augmente. Nous sommes en difficulté pour accompagner de nouvelles associations voir même sur certains secteurs faire déplacer des associations en bus pour les rencontres sportives associatives. Nos délégués doivent privilégier les rencontres de proximité. Ils doivent se montrer extrêmement vigilants dans le suivi des dépenses de transport.**

**D'ailleurs, nous demandons à ce qu'une réflexion soit menée au niveau du territoire réunionnais en ce qui concerne le transport de nos sportifs. Cela doit être discuté à l'échelon régional avec les différentes collectivités (Conseil régional, Conseil départemental, intercommunalités etc.).**

**Et même si, l'année 2024 a été une année olympique, avec une annonce de baisse du budget sport de 13 %, l'héritage des jeux ne va probablement pas profiter à toute la population française.**

Attention, j'affirme au nom de mes collègues présidents que nous sommes capables de gestion rigoureuse. A titre d'exemple, à l'UFOLEP, celle-ci nous conduira à réviser notre dispositif PSC : les nouvelles règles nationales imposent désormais que nos sessions soient encadrées uniquement par nos formateurs salariés du mouvement ou bénévoles et nous ne pourrons plus faire appel à des intervenants extérieurs. C'est une opportunité pour nous de revenir vers un exercice au moins à l'équilibre, dossier à suivre de près tout au long de l'année. De plus, nos formations CQP restent un atout par leur qualité et rigueur d'abord mais aussi par leur part conséquente dans nos ressources financières qui sont un moyen de moins dépendre des subventions publiques. Je confirme : nous sommes bien dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Et dans ce champ de de l'économie sociale et solidaire il est urgent, et je reprends ici des éléments de la thématique de la Journée d'Echanges des Présidents, Responsables et Acteurs Associatifs du mois de février dernier à L'Étang-Salé, d'y consolider la place des associations, de développer un modèle associatif socio-économique pérenne et engagé, afin de renforcer le rôle essentiel de nos mouvements associatifs, comme espaces d'échange, de partage, de transmission et de solidarité, mais aussi d'innovation, et de transformation sociale, indispensable à la cohésion de notre société.

Car celle-ci traverse une grande, voire une très grande crise.

Il n'est pas un jour où à la radio, à la télévision, sur internet, dans la PQR, sur les réseaux sociaux, nous n'entendons, lisons, voyons, une nouvelle crise, un fait de guerre, un acte terroriste, une pandémie, un événement lié au dérèglement climatique, des faits de violence faites aux femmes, aux enfants, à l'école, de la haine, des fakes news, de l'injustice, de l'inégalité, du trafic de drogue au cours duquel des dealers ont été assassinés.

Tout ceci prend notre société à la gorge, la contamine comme une gangrène, un cancer que l'on peine à soigner.

**De fait, pour nos plus jeunes la société veut mettre la focale sur leur santé mentale qui a commencé à se dégrader depuis le COVID et que ne s'améliore pas avec l'éco-anxiété (peur de fin du monde).**

**Par ailleurs, nos jeunes ne font pas non plus assez de sport.**

**Pour prendre un cas très concret, à La Réunion, selon des données de l'ARS, la santé de notre jeunesse se trouve dans une situation inquiétante : 25 % des élèves de 6<sup>ème</sup> sont en surcharge pondérale. Les activités physiques et sportives sont insuffisantes avec une inégalité de genre qui dit que les filles sont trois fois moins actives que les garçons.**

**Nous avons donc un rôle à jouer. Car on sait bien que pour avoir un esprit sain, il faut aussi un corps sain.**

**L'USEP Réunion ne demande qu'à se développer également sur cet aspect de la santé.**

Les séjours sociaux sportifs que nos animateurs ufolépiens construisent avec les publics des OVVV sont aussi une réussite car elles déclinent nos valeurs de responsabilisation auprès de ces jeunes tout en les mettant à la pratique sportive.

Le dynamisme de nos associations dans leurs multiples modes de fonctionnements et activités doit être salué dans nos satisfactions et nous amener à être à leurs côtés quand le besoin s'en fait sentir.

En perspectives, les conventions signées au niveau national avec la CPAM, la MGEN entre autres doivent nous inciter à nous positionner à nouveau sur le sport santé – à nous d'en

définir sa forme - car parfaitement en adéquation avec nos valeurs : permettre à chacun, ici les plus éloignés, de pratiquer une activité sportive utile à la santé et au lien social.

Autre défi, le comité proposera le 14 septembre un trail alternatif, le Trail Autrement avec nos valeurs de partage, de solidarité, de convivialité et comme fil conducteur l'éco-responsabilité. Osons ce challenge avec vous tous, militants de notre fédération et au-delà, pour affirmer nos convictions. Alon essayé, pa kapab lé mor san essayé...

Oui, nous sommes à la fois acteurs et force de propositions. C'est pourquoi conjointement à cet effort continue et collectif pour défendre, valoriser et consolider le tissu associatif, je voudrais vous faire part du projet fédéral quadriennal 2025-2028 de la fédération de la Réunion, au service de l'intérêt général est 100% éducation populaire. Certaines actions existent déjà. D'autres vont être mis en œuvre pour et sont des réponses concrètes aux défis à relever dans les prochaines années.

-9 Actions pour l'intérêt général :

Valoriser le patrimoine et l'histoire locale - Prévenir le harcèlement scolaire et agir contre les addictions - Lutter contre le racisme et toutes les formes de discriminations - Aider les associations à développer leur projet - Développer les actions de soutien à la parentalité - Renforcer la culture numérique et développer l'esprit critique - Eduquer au changement climatique et au développement durable - Encourager former tout au long de la vie - Impliquer les jeunes dans la cité

Notre projet a identifié 7 urgences :

Climat – Démocratie – Inégalités – Citoyenneté – Autonomie – Racisme - Exclusions

Si ces urgences doivent à mon sens recueillir la même attention, la même énergie pour mettre en œuvre les opportunités qui s'offrent à nous, 2 d'entre elles, « Démocratie » et « Autonomie » semblent cependant, devoir requérir un supplément de vigilance. Car elles énoncent des problématiques centrales pour l'avenir de nos démocraties, celui de leurs citoyens libres et éclairés :

- Un taux d'abstentionnistes de plus en plus fort notamment chez les jeunes et la montée du vote pour les idées extrémistes qui menacent notre vivre ensemble. Aussi devons-nous continuer à faire des électeurs et non des élections.
- Une menace sur l'autonomie des individus et leur esprit critique par la circulation de fausses informations, la montée des extrémismes qui fracturent la société

Enfin, le projet s'appuie sur 4 piliers qui sont nos 4 secteurs : le secteur Formation, celui de l'éducation et la culture, celui de la vie associative et celui des loisirs et des vacances.

A l'UFOLEP, nous sommes peut-être à la croisée de chemins : continuons à faire bien ce que nous savons faire tant que les moyens financiers suivront sinon nous devons nous orienter vers d'autres chemins, ce ne sera pas la première fois que le comité 974 devra s'adapter au contexte tout en continuant à essaimer les valeurs de l'UFOLEP.

**Pour l'USEP, cette mandature aura atteint ses objectifs si à travers un modèle économique repensé, nous arrivons à continuer à développer notre mouvement d'éducation populaire laïque qui vise la formation du jeune citoyen sportif.**

En guise de conclusion, nous aimerions partager avec vous cette pensée d'une sociologue française, Kaoutar Harchi, qui nous invite, **à nous soucier essentiellement de la relation que nous établissons avec l'autre.**

**« Comment comprendre les choses, [dit-elle] si ce n'est en considérant, contrairement à ce que l'on nous apprend, non la nature des êtres, non leur apparence, non leur forme, non leurs aptitudes, non leurs capacités, [...] mais seulement notre manière d'aller à leur rencontre, notre manière, lors de cette rencontre, de nous adresser à eux, de traiter avec eux, notre manière de traiter ces êtres.**

[Ainsi], nous portons notre regard sur la relation et non plus sur l'identité des êtres. De là nous cessons de juger les êtres qui peuplent le monde... »

Nous vous remercions de votre attention.

**Le rapport moral et son complément sont votés à l'unanimité des membres présents.**

## **II-RAPPORT D'ACTIVITÉS (Aline DUCHATEAU – Déléguée Générale)**

Le rapport d'activités 2024 de la ligue de l'enseignement a été présenté à l'Assemblée Générale sous la forme d'un diaporama, commenté par la Déléguée Générale, Aline DUCHÂTEAU.

### Renforcer le lien associatif et l'engagement citoyen

En 2024, la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion a poursuivi avec vigueur sa mission fédérative. Elle a accompagné 259 associations affiliées et mobilisé plus de 25 000 adhérents dans un large éventail d'actions éducatives, culturelles, sportives et sociales, consolidant son rôle de tête de réseau de l'éducation populaire sur le territoire réunionnais.

Active au sein de plus de 12 instances (CRAJEP, MAR, CORAH, DRAJES, CCEE...), la Ligue a renforcé la visibilité et l'influence de l'éducation populaire à l'échelle locale et régionale. Elle a également pris une part importante dans le déploiement du dispositif Guid'Asso, coordonné par le Mouvement Associatif et la DRAJES, en assurant l'accompagnement généraliste de proximité. En 2024, 42 structures ont ainsi été labellisées.

Dans le cadre du soutien aux acteurs associatifs, la Ligue a organisé 3 sessions du Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGa), permettant à 31 bénévoles issus de 25 associations de se professionnaliser dans la gestion d'une structure. Ce programme de formation s'est accompagné d'ateliers thématiques pour 134 participants issus de 109 associations, avec un taux de satisfaction remarquable (97,5 %).

La montée en compétences a également concerné le numérique associatif, avec 6 formations en présentiel et un accompagnement personnalisé, organisés en partenariat avec Pixel OI. Ces temps ont permis à 43 bénévoles et volontaires de développer des savoir-faire numériques utiles à leurs missions.

L'engagement des jeunes a aussi été soutenu à travers :

- L'accompagnement de 3 Junior Associations ;
- Le déploiement du service civique, avec 127 volontaires répartis sur 25 structures, dans les domaines de l'éducation, du sport, de la solidarité, de l'environnement et de la mémoire ;
- Des ateliers d'éducation au numérique pour 44 adolescents, visant à sensibiliser à la citoyenneté numérique, à la sécurité en ligne et à la création de contenus responsables.

## Transmettre les valeurs de la République et agir pour l'inclusion

La Ligue s'est investie dans la lutte contre les discriminations, le racisme et les stéréotypes, à travers des projets à forte portée citoyenne. L'exposition mobile *"Nous et les autres – des préjugés au racisme"*, prêtée par le Musée de l'Homme, a circulé dans toute l'île. Grâce à l'animation assurée par des volontaires en service civique, 800 élèves et 500 adultes ont pu interroger leur rapport à l'altérité.

Le projet ZESPO'ART a permis à 200 jeunes issus de 10 quartiers prioritaires de s'exprimer artistiquement sur les thèmes de la diversité, de l'identité et de la citoyenneté. Cette exposition itinérante et participative a permis de valoriser leur parole et leur créativité, dans une démarche ancrée dans les valeurs de la laïcité et du vivre-ensemble.

Dans le cadre de la Semaine de la laïcité, la Ligue a coordonné un ensemble d'actions éducatives (ateliers, projections, expositions) ayant mobilisé 700 élèves et enseignants. Le point d'orgue a été une cérémonie officielle dans les jardins de la préfecture le 9 décembre, marquant le 119e anniversaire de la loi de 1905. Un court-métrage réalisé par des collégiens et la plantation d'un "arbre de la laïcité" ont illustré l'engagement des jeunes.

Le projet "Jouons la carte de la fraternité" a permis à 450 jeunes d'exprimer leurs réflexions sur la solidarité à travers des cartes postales adressées à des inconnus, faisant de l'écriture un outil d'interpellation citoyenne.

Autre initiative majeure : "Fri for mobberi – Vivre ensemble", programme de prévention du harcèlement en milieu scolaire. Adapté aux besoins locaux, ce dispositif comprend des formations pour les enseignants, des ressources pédagogiques, et une mascotte (l'Ami Ours) symbolisant la bienveillance. En 2024, 400 enfants et professionnels ont été sensibilisés.

Enfin, une bande dessinée sur l'engagement citoyen, créée par 10 jeunes volontaires, a illustré leurs parcours, leurs valeurs et leur contribution à la société réunionnaise. Ce projet artistique a également renforcé leur capacité d'expression et leur confiance.

**Retrouvez la participation de la ligue au concours pour la Flamme de l'égalité :**  
[file:///C:/Users/adlal/AppData/Local/Temp/8f10c535-da7b-48a4-91c9-35099b6685c8\\_CONCOURS%20DE%20LA%20FLAMME%20DE%20L%20EGALITE%202024.zip.5c8/CONCOURS%20DE%20LA%20FLAMME%20DE%20L%20EGALITE%202024.pdf](file:///C:/Users/adlal/AppData/Local/Temp/8f10c535-da7b-48a4-91c9-35099b6685c8_CONCOURS%20DE%20LA%20FLAMME%20DE%20L%20EGALITE%202024.zip.5c8/CONCOURS%20DE%20LA%20FLAMME%20DE%20L%20EGALITE%202024.pdf)

## Éduquer, former, accompagner tout au long de la vie

L'éducation reste au cœur des missions de la Ligue. L'atelier relais a accueilli 39 collégiens en rupture scolaire, leur proposant une remobilisation personnalisée et bienveillante sur une période de 6 à 12 semaines.

Dans le domaine culturel, la Ligue a développé une médiation du patrimoine local, en lien avec l'histoire de La Réunion. 206 ateliers ont été animés dans 19 lieux, mobilisant 3 390 personnes autour de trois thèmes : les genres dans l'histoire, les migrations, et l'esclavage colonial. Ces actions ont été soutenues par des partenariats avec les communes et les cités éducatives.

La formation a également été un axe fort, notamment à travers :

- La formation civique et citoyenne : 526 volontaires sensibilisés aux droits, à l'engagement, aux thématiques sociétales, via des pédagogies participatives (jeux, débats, mises en situation) ;
- La formation des structures d'accueil : 870 participants dans 84 modules, visant à garantir un cadre respectueux du service civique (non-substitution à l'emploi, accompagnement, utilité sociale...) ;
- La formation à l'animation volontaire, avec 16 stages BAFA et BAFD ayant permis de former 386 stagiaires, dans des conditions d'encadrement adaptées et centrées sur la participation active.

Enfin, la Ligue a promu l'accès aux vacances pour tous, à travers ses offres de colonies, séjours éducatifs et classes découvertes. Ces temps de loisirs ont été conçus comme des espaces de socialisation, d'apprentissage et d'épanouissement.

### Gouvernance, vie institutionnelle et perspectives 2025-2028

L'année 2024 a été marquée par une activité institutionnelle soutenue. La Ligue a tenu :

- Une Assemblée générale ordinaire (5 avril) et une extraordinaire (4 septembre), cette dernière ayant abouti à la révision des statuts, au déménagement du siège social et à l'élargissement du conseil d'administration.
- 9 réunions de bureau ou CA, représentant 570 heures de bénévolat.
- Des participations régulières à des événements locaux et nationaux : CTVA, Université de rentrée au Pradet, Journées d'étude à Paris, rencontres avec la préfecture et le rectorat.

Le Projet fédéral 2025-2028 fixe un cap ambitieux et cohérent : faire de l'éducation populaire le moteur de l'émancipation individuelle et collective. Il s'organise autour de 4 grands axes :

1. Lutter contre les discriminations et les inégalités ;
2. Impliquer les jeunes dans la cité ;
3. Favoriser la formation tout au long de la vie ;
4. Soutenir les parents et les familles dans leurs rôles éducatifs.

Ce projet s'inscrit dans un horizon de transformation sociale, face aux urgences actuelles : dérèglement climatique, fractures sociales, repli identitaire. Fidèle à ses valeurs, la Ligue affirme ainsi sa volonté d'agir pour l'intérêt général, de façon ancrée, coopérative et innovante.

### III- INTERVENTION DES OFFICIELS NATIONAUX ET ECHANGES AVEC LA SALLE

M<sup>e</sup> Hélène LACASSAGNE (Présidente nationale de la Ligue de l'Enseignement) :

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je dois en premier lieu vous dire le plaisir que j'ai d'être parmi vous, dans cette Assemblée Générale réunissant La ligue dans son entièreté.

La ligue est belle. Elle est riche de sa diversité, de ses activités éducatives culturelles, sportives, citoyennes, de ses deux grandes fédérations sportives.

En qualité de présidente de La ligue de l'enseignement, je veux tout d'abord vous remercier, vous toutes et tous, militants de la ligue, dirigeants des associations, pour vos engagements pour la vie associative, pour l'éducation populaire, pour l'école de la République, pour l'éducation, la citoyenneté, et la laïcité. Bravo de relever ce défi au quotidien ! Bravo de faire ce choix de créer de la relation, de transmettre, d'agir avec, de partager avec tous ... le regard porté par chacun sur le monde, de débattre, d'entendre des parcours différents, des pensées divergentes, de faire le choix magnifique du respect de la diversité des êtres humains, le respect du vivant, le respect de la pensée d'autrui, dans un cadre laïque, de favoriser l'exercice de la liberté de conscience, et l'émancipation de toutes et tous. Voilà une belle fédération !

Et bien sûr, je ne peux pas ne pas ici saluer particulièrement mon ami Patrice Boyer, Président de la fédération de la Réunion, et aussi, administrateur national en charge des Drom Com auprès de la vice-Présidente en charge de l'accompagnement du réseau, Martine Besson. Merci vraiment Patrice pour ton investissement et pour le travail conduit avec les autres départements et territoires d'Outremer. Merci pour ta capacité d'écoute, et ta tranquille obstination à faire vivre nos valeurs, et à agir toujours pour le bien commun. Aline, merci d'avoir évoqué le travail conduit en relation avec les équipes du Centre confédéral, sous la houlette de Franck Présumey, notre délégué général. Merci aussi à toi et aux équipes de la fédération pour votre professionnalisme et votre engagement !

Alors peut-être quelques éléments sur le contexte dans lequel notre belle ligue développe son projet.

Patrice l'a évoqué dans son rapport moral, à l'heure où se multiplient les vérités alternatives, les fake news, les négationnismes, À l'heure où nous assistons à une véritable contamination des idées de l'extrême droite, et des discours racistes et discriminatoires, À l'heure où le principe de laïcité est régulièrement dévoyé À l'heure où les injustices sociales sont insupportables pour un si grand nombre de nos concitoyennes et concitoyens, À l'heure aussi où le séparatisme scolaire s'installe comme un véritable séparatisme social,

À cette heure-là, plus qu'à bien d'autres périodes de notre histoire contemporaine notre République, a besoin de l'éducation populaire ! Elle a besoin de notre Ligue !

Réunie en congrès en juin prochain à Rennes, La ligue posera la question de l'éducation à l'esprit critique.

Condorcet écrivait :  
"Plus un peuple est éclairé,

plus ses suffrages sont difficiles à surprendre [...] même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave."

Nous devons « faire des électeurs » et agir pour la démocratie.

Avez-vous vu ce rapport au CESE de Claire Thoury ?

Près d'1 personne interrogée sur 5 estime que la démocratie n'est pas le meilleur système politique existant.

¼ de la population de notre pays n'a pas l'impression de faire vraiment partie de la société française.

Comment dire ?

L'urgence sociale, nourrit terriblement la crise démocratique.

L'urgence écologique aussi.

Chaque fois que les citoyennes et les citoyens considèrent que la république ne tient pas ses promesses, cela alimente la crise démocratique

Et oui, le travail de l'éducation populaire, de la ligue, de ses fédérations, de ses associations, est indispensable. Il permet à toutes et tous de vivre ensemble, et de se sentir respectés en égale dignité.

Or, pour assurer leurs missions fondamentales les associations ont besoin d'un cadre sécurisé. Et aujourd'hui, le monde associatif fait face à une situation plutôt préoccupante. Vos rapports l'ont montré, les aides sont à la baisse.

D'ores et déjà, la baisse des dotations de l'état en direction des collectivités a des conséquences sur nos associations, nos fédérations départementales, nos CD sportifs. L'effet « domino » est parfois redoutable.

Nous nous opposons à la baisse très significative du nombre de missions de service civique. Et nous avons agi, avec la plateforme inter-associative du service civique. Il faut que le budget 2025 voté soit respecté.

Et puis, il y a les retards de versement des aides publiques.

Alors que les sommes attribuées ne sont pas versées, nous conduisons les actions, finalement sans les financements dédiés. Quelque chose ne va pas.

Nous sommes ensemble, ensemble et solidaires.

Dans cette période, nous ne renonçons à aucun de nos engagements, nous portons haut et fort nos valeurs. Nous défendons nos principes. Nous défendons notre école publique laïque.

Nous agissons résolument pour l'inclusion sociale!

Face au contexte, plus que jamais, nous nous obstinons à faire ligue, une ligue indéfectiblement fraternelle, et sereinement obstinée dans l'action collective !

En conclusion, je suis heureuse de pouvoir ici vous féliciter pour le travail d'éducation populaire conduit par la fédération et dont cette assemblée générale a si bien rendu compte. C'est Léon Blum qui le disait :

« L'homme a deux âmes différentes, l'une pour chanter et chercher, l'autre pour agir; l'une pour sentir la beauté et comprendre la vérité, l'autre pour sentir la fraternité et comprendre la justice. Quiconque envisage cette perspective se sent animé d'un invincible espoir. »

C'est vous qui construisez au quotidien cet invincible espoir !

**M<sup>e</sup> Véronique MOREIRA (Présidente nationale de l'USEP)**

M<sup>e</sup> Moreira fait part de son plaisir de participer à nos travaux. Elle revient sur l'année 2024, avec la parenthèse enchantée des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le constat est fait que ce fut un grand moment de sport avec surtout une reconnaissance plus importante du Parasport.

L'USEP a été fortement impliquée avec l'action « Les enfants font leurs jeux ».

Toutefois, à l'instar des autres fédérations, ces jeux n'ont pas une répercussion sur nos adhésions. Nos animateurs enseignants ont travaillé sur ces JOP mais depuis partent sur d'autres projets. Nous comptons beaucoup sur l'héritage 2024, mais pour le moment, cela se vit plus sur des baisses de subvention de l'Etat sur le sport, tant au niveau du CNOF que de l'ANS.

Les écoles G2024 sont automatiquement labellisées G2030.

L'USEP n'a pas pu convaincre le ministère pour une généralisation d'une association USEP dans toutes les écoles et avoir un responsable du sport scolaire dans toutes les académies. Le travail doit se poursuivre pour atteindre ces objectifs.

Nous allons pour les 4 prochaines années, œuvrer dans le cadre du Projet Sportif Associatif Fédéral (PSAF) adopté à l'AG de St-Nazaire.

Elle félicite le groupe des Outre-mer pour leur engagement et elle sait que depuis le stage Domcom à La Réunion, qu'un travail est en cours pour la mise en place d'un comité de l'USEP des Outre-mer.

Elle est consciente du dynamisme de ce groupe, de leur implication dans la vie de l'USEP et du travail effectué sur les différents territoires.

#### **M. Arnaud JEAN (Président national de l'UFOLEP)**

Une capsule vidéo qu'il avait préalablement envoyée a été projetée lors de l'assemblée générale.

#### **M. Mohamed AÏT - AARAB (administrateur de la ligue)**

Il exprime des interrogations quant à la stabilité des financements dont bénéficient nos associations.

#### **M. Serge FABRESSON (administrateur de la ligue)**

Il souligne bien connaître l'étendue des actions menées par la Ligue de l'enseignement, ainsi que par ses secteurs affinitaires, l'UFOLEP et l'USEP. Toutefois, il note l'absence d'actions spécifiques tournées vers notre environnement régional dans la zone indo-océanique, et interroge : comment engager un travail partenarial avec les pays voisins de cette zone ?

Il exprime également son inquiétude face à la situation en Palestine, rappelant que le rôle de l'éducation populaire est aussi de porter les valeurs de fraternité, de solidarité et de paix, non seulement à l'échelle locale, mais également au-delà de nos frontières.

#### **Me Hajaso RAVOLOLONORINA (adhérente individuelle de la ligue)**

Il est certain que la recherche de partenaires privés constitue une piste à explorer pour renforcer nos capacités d'action. Mais cette démarche ne peut se faire au détriment de nos valeurs : celles de l'éducation populaire, de la solidarité et de l'intérêt général.

Nous savons combien il est difficile de mobiliser les entreprises autour de projets associatifs, tant les logiques et les priorités peuvent différer. Pourtant, des ponts sont possibles, à condition de rester fidèles à notre identité.

C'est pourquoi nous devons imaginer ensemble des solutions collectives, en mutualisant nos ressources, nos savoir-faire et nos réseaux, pour vivre, et parfois survivre, dans un contexte de plus en plus contraint.

### **M<sup>e</sup> Reine-Claude GRONDIN (administratrice de la ligue)**

Exprime son appréciation pour ces assemblées générales conviviales et chaleureuses, qui permettent des échanges riches et humains. Cependant, elle partage une inquiétude quant à l'évolution du monde associatif, où l'on perçoit parfois une tendance croissante à la recherche de rentabilité économique.

Elle rappelle avec justesse que ce n'est pas là la vocation première de nos structures, et qu'il convient de rester vigilants afin de ne pas nous éloigner de notre finalité : l'intérêt général, l'émancipation et l'engagement citoyen.

### **M. Frédéric SALVAN (Président du MAR)**

La charte des engagements réciproques a été élaborée, constituant une étape importante dans la reconnaissance mutuelle entre les acteurs associatifs et leurs partenaires. Mais il ne suffit pas de l'avoir signée : il faut désormais la faire vivre au quotidien. Chaque partie prenante – qu'elle soit publique ou privée – doit assumer sa part de responsabilité et respecter les engagements pris.

Un enjeu crucial demeure : comment convaincre les financeurs, tant étatiques que privés, que l'action associative est porteuse de lien social et de bien commun ? Ce que la société ne prend pas en charge collectivement peut à terme impacter les intérêts privés eux-mêmes : désengagement, tensions sociales, isolement des publics, etc.

Il est donc essentiel de renforcer les passerelles entre le monde associatif et le secteur privé, en valorisant notre contribution à la cohésion sociale et au vivre-ensemble. Cela passe par :

- Une meilleure visibilité de nos actions ;
- Le développement d'outils de collaboration adaptés ;
- Et une réflexion partagée sur ce que signifie "être une entreprise citoyenne".

En travaillant ensemble, nous pouvons démontrer que le monde associatif est un partenaire stratégique pour les entreprises qui souhaitent s'inscrire durablement dans une dynamique territoriale responsable et solidaire.

### **Me Nathalie SARMIENTO-HINCAPIE (Directrice du CRAJEP)**

Le CRAJEP est un organisme de coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations de mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire. Nous tenons à renforcer les synergies entre les différents acteurs concernées par les politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire dont les AJEP, car nous sommes convaincus qu'ensemble nous pouvons aller plus loin. Au-delà des actions qui ont été présentées, je tenais à souligner l'engagement de la Ligue à différents niveaux, au bureau par la représentation de Patrice Boyer, vice-président depuis janvier 2024, mais aussi dans les projets en consortium en 2024 comme l'ont été : la participation au séminaire « faire rayonner la parole des jeunes de l'océan Indien », les formations continue en ACM, la réalisation du diagnostic sur l'Éducation Populaire du Port.

C'est un partage d'expertise et de compétence pour les équipes mais aussi l'assurance d'avoir des interventions de qualité sur le territoire. Il demeure important de défendre collectivement les intérêts de la jeunesse et de l'éducation populaire notamment via les espaces de concertation des politiques publiques. Ainsi, l'implication des membres du CRAJEP est déterminante dans les commissions et les représentations pour le collectif.

Dans la période à venir, le collectif restera un enjeu crucial que défendra le CRAJEP.

## IV- RAPPORTS FINANCIERS 2024 et BUDGET PREVISIONNEL 2025 (Thierry GRIMAUD, trésorier)

Présentée par M. Thierry GRIMAUD, Trésorier

Le total du bilan de l'exercice 2024, avant affectation du résultat, s'élève à 546 854,73 €.

Le résultat net comptable présente un déficit de 150 977,77 €.

Le compte de résultat fait apparaître :

- Un montant total des charges : 980 826 € ;
- Un montant total des produits : 829 848 € ;  
Soit une augmentation des charges de 76 655 € et une baisse des produits de 139 816 € par rapport à l'exercice 2023.

Répartition des charges

Les postes de charges les plus significatifs sont les suivants :

- Charges de personnel (salaires et cotisations sociales) : 541 791 €, représentant 55 % des charges totales. Cette hausse de +77 260 € par rapport à 2023 s'explique par :
  - Le recrutement d'un chargé de mission en janvier 2024 ;
  - L'évolution d'un salarié au poste de chef de service, statut cadre.
- Autres achats et charges externes : 326 119 € (33 % du total), en hausse de 25 469 €, principalement en raison de la hausse du loyer suite au déménagement dans de nouveaux bureaux.
- Autres charges : 91 702 €, soit près de 10 % des charges totales.

Répartition des produits

Les principales sources de produits sont :

- Les subventions d'exploitation : 395 386 €, provenant du Ministère de l'Éducation nationale (via une CPO), de la DRAJES, de la DAAC, de la Région Réunion et d'autres collectivités locales.
- Les ventes de prestations de services : 223 386 €, en forte baisse (-117 497 €) par rapport à 2023, liée à l'absence d'actions de formation professionnelle et à la réduction du nombre de volontaires en service civique formés.
- Les transferts de charges (dont indemnités liées au service civique) : 153 941 €.

Une baisse additionnelle de 22 216 € est à noter sur les subventions d'exploitation, liée à la non-reconduction du partenariat avec l'Académie pour les ateliers relais sur le second semestre 2024.

Synthèse et perspectives

Le déficit constaté cette année s'explique essentiellement par :

- La diminution des produits, notamment liés aux prestations de service ;
- L'augmentation des charges fixes, en particulier les loyers ;
- L'évolution de la masse salariale.

À noter que la Fédération est propriétaire d'un terrain à La Plaine des Palmistes. Un compromis de vente a été signé en décembre 2023, mais la concrétisation de la vente a été retardée par l'acquéreur, notamment en raison d'études environnementales. Si la vente avait été réalisée dans les délais, le déficit aurait pu être partiellement compensé.

Le résultat de l'exercice 2024, soit -150 977,77 €, a été affecté au report à nouveau.

Intervention du Commissaire aux comptes

M. Salahoud'in CADJEE (cabinet BCI Audit et Conseil)

Présent lors de l'Assemblée générale, M. CADJEE a assisté à la présentation du Trésorier et a pris la parole pour :

- Présenter le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- Lire le rapport sur les conventions réglementées.

Il a confirmé que les comptes 2024 sont certifiés « réguliers et sincères », sans réserve.

Il a également rappelé les éléments suivants :

- Les missions légales du Commissaire aux comptes, définies par le Code de commerce ;
- La démarche d'audit conduite ;
- Les responsabilités respectives du Commissaire aux comptes et des dirigeants associatifs ;
- Le principe d'indépendance entre le contrôleur et le contrôlé ;
- Les principaux postes comptables ayant fait l'objet d'une analyse approfondie.

#### **Prise de parole de M. Frédéric SALVAN (Président du MAR)**

Le Président du MAR, qui a lui-même exercé la fonction de Président de la Ligue de l'enseignement pendant 13 ans, exprime son incompréhension quant à la manière dont la vente d'un terrain pourrait contribuer à améliorer la trésorerie de la Fédération.

**Le rapport d'activités est voté à l'unanimité des membres présents.**

**Le rapport financier est voté à la majorité ainsi que l'affectation du résultat (2 abstentions – USEP Beaufonds et le MAR) des membres présents.**

- **Budget Prévisionnel 2025 (Thierry GRIMAUD - Trésorier)**

Le budget prévisionnel présenté a été adopté lors du Conseil d'administration du 11 décembre 2024. Bien qu'il nécessite aujourd'hui une validation formelle par l'Assemblée générale, force est de constater qu'en cette fin mai 2025, certaines hypothèses ne sont déjà plus entièrement d'actualité. Néanmoins, ce budget constitue une base de travail structurante.

Le total des produits et des charges est estimé à 1 067 735 €. La répartition prévisionnelle des produits s'articule autour de trois principaux axes :

- Les subventions d'exploitation représentent 470 000 €, incluant l'arrivée de nouveaux partenaires financiers tels que la CAF et le Conseil Départemental. Ce montant tient également compte d'une éventuelle reconduction du dispositif Atelier Relais en lien avec l'Académie, ainsi que du soutien de la Région pour un événement centré sur l'éducation. La Ligue est aussi présente dans l'ensemble des cités éducatives de l'île, et nourrit l'espoir d'un renforcement du soutien privé.
- Les transferts de charges et autres produits de gestion courante sont estimés à 250 000 € (soit 172 000 € + 78 000 €).

- Enfin, les produits d'exploitation liés aux prestations de service sont évalués à 347 735 €. Ils intègrent le développement d'actions de formation professionnelle dans les métiers de l'animation, prévu pour 2025. Dans ce cadre, deux salariées seront envoyées en formation à partir de fin 2024, pour préparer un titre professionnel de formateur pour adultes, en partenariat avec les fédérations de l'Hexagone (formation sur 15 mois dans le cadre du plan de développement des compétences).

#### Répartition prévisionnelle des charges

Deux postes de charges majeures sont identifiés :

- Les charges de personnel (salaires et cotisations sociales) s'élèvent à 514 017 €, soit près de 50 % du budget total. Ce montant inclut la pérennisation de deux postes : un poste actuellement en contrat d'apprentissage et un autre en contrat PEC.
- Les autres achats et charges externes sont estimés à 339 168 €. Cette enveloppe intègre :
  - Une réduction des dépenses locatives, anticipant l'accession à la propriété des locaux suite à la vente du terrain ;
  - Une hausse des achats de prestations de services et d'études, en particulier pour accompagner le développement de l'offre de formation professionnelle.

#### Facteurs de réussite et points de vigilance

L'atteinte de l'équilibre budgétaire repose sur plusieurs leviers stratégiques :

- Une veille active et une réponse structurée aux appels à projets et manifestations d'intérêt ;
- Une préparation rigoureuse des dossiers de subvention, en lien avec les priorités politiques des partenaires publics ;
- Une fidélisation renforcée du réseau associatif affilié, pour consolider les ressources mutualisées ;
- Le lancement de nouvelles formations professionnelles, vectrices de recettes propres ;
- Une diversification des sources de financement, incluant des partenaires privés ;
- La vente du terrain et l'acquisition des locaux, facteur de sécurisation immobilière à long terme.

Enfin, la maîtrise des dépenses sera assurée par un suivi budgétaire strict et régulier, condition indispensable à la concrétisation des ambitions fixées pour l'année 2025.

**Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité.**

## V. INTERVENTIONS DES INVITES

### Serge Fabresson (UDES)

Il adresse un salut amical au nom de la structure qu'il représente et formule ses vœux de bon rétablissement financier à l'égard des trois structures concernées, dans un esprit de solidarité et de soutien partagé.

**M. Philippe Naillet (Député)**

Il s'excuse de son arrivée tardive.

Il est conscient du danger qui pèse sur le monde associatif en raison des baisses de subvention de l'Etat.

Cela est d'autant plus grave que c'est le lien social dans la Nation qui est attaqué et plus particulièrement à La Réunion.

Il mesure l'importance du tissu associatif et est convaincu de l'importance de nos actions au plus près de la population.

On peut compter pour des interventions permettant d'améliorer la situation.

**M. Patrick Papama (SOS racisme)**

Il veut montrer le travail remarquable et exceptionnel effectué par le personnel de la Ligue. Il y a un contenu de formation de qualité et il propose d'intervenir bénévolement au sein de la Ligue sur un sujet principal qui le touche concernant la lutte contre toutes les formes de racisme dans notre société. Il peut donc participer aux formations BAFA et également sur la mise en place des juniors associations.

**M. Benoit Morel (DRAJES)**

Au vu de ce qui a été présenté au cours de ces AG, il mesure tout le travail effectué dans les différents domaines de la Ligue, de l'UFOLEP et de l'USEP.

Nous vivons une situation complexe et il est inquiet de la situation financière des têtes de réseau à la Réunion. Un travail est à faire pour trouver ensemble des solutions.

**VI. ELECTION RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE et PRESENTATION DES CANDIDATS**

Nous avons 11 postes à pourvoir et 11 candidats. Chaque candidat sera invité à se présenter successivement, pendant 5 minutes chacun.

- 1 /Reine – Claude GRONDIN (Candidate sortante)
- 2 / Agnès NAVARRO
- 3 / Claudine PAYET
- 4 / Hajasoa RAVOLOLONORINA
- 5 / Marie-Anne RODIA (Candidate sortante)
- 6 / Thais JANAC
- 7 / Thierry GRIMAUD (Candidat sortant)
- 8 / Alexandre LACROIX
- 9 / Roger RAMCHETTY (Candidat sortant)
- 10 / Alain RAMSAMY
- 11 / Samuel BELIM

**VII. DESIGNATION DES SCRUTATEURS ET VOTE**

Président : Dominique FRANCOMME

Secrétaire : Mohamed AÏT - AARAB  
Scrutateur 1 : Elise VALCARES / Sophie IMAHO  
Scrutateur 2 : Jeanne BENARD

## VIII. PROCLAMATION DES RESULTATS

Résultats :

Nombre d'électeurs inscrits : 233  
Nombre de votants : 53  
Nombre de suffrage exprimés : 94

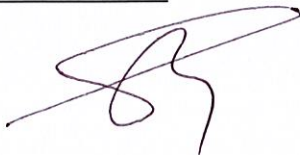
Le nombre de suffrages recueillis par chaque candidat :

BELIM Samuel : 94  
GRIMAUD Thierry : 94  
GRONDIN Reine-Claude : 94  
JANAC Thaïs : 93  
LACROIX Alexandre : 94  
NAVARRO Agnès : 93  
PAYET Claudine : 92  
RAMCHETTY Roger : 92  
RAMSAMY Alain : 92  
RAVOLOLONORINA Hajasoà : 92  
RODIA Marie-Anne : 94

Sont élus au conseil fédéral de la LEFR : BELIM Samuel, GRIMAUD Thierry, GRONDIN Reine-Claude, JANAC Thaïs, LACROIX Alexandre, NAVARRO Agnès, PAYET Claudine, RAMCHETTY Roger, RAMSAMY Alain, RAVOLOLONORINA Hajasoà, RODIA Marie-Anne.

**A 13h30, la Présidente de séance clôt l'assemblée générale ordinaire de 2024.**

BOYER Patrice



Président de la ligue de  
L'enseignement – Fédération de La Réunion

GRONDIN Reine – Claude



Secrétaire

